

RECU / M23
28 AOUT 2023

Cabinet du Préfet

MAIRIE de MONTESCOT

Perpignan, le 23 août 2023

Direction des sécurités
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles
Affaire suivie par : Sylvie ROUSSEAU
TÉL : 04 68 51 65 34
Mèl : sylvie.rousseau@pyrenees-orientales.gouv.fr

Le préfet des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les maires

En communication à :

- Madame la présidente du conseil départemental des Pyrénées-Orientales
- Monsieur le sous-préfet de Céret
- Monsieur le sous-préfet de Prades
- Monsieur le directeur du service départemental d'incendie et de secours
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale
- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique
- Monsieur le président de l'association des maires et adjoints des Pyrénées-Orientales

Objet : Pluies méditerranéennes intenses – préparation et campagne de prévention 2023

PJ : 1 affiche

Dans les Pyrénées-orientales les épisodes climatiques sont régulièrement intenses et violents. La tempête Gloria, en 2020, avait sinistré plus de 117 communes du département, pour un coût de plus de 40 millions d'euros.

Aussi, après une période de sécheresse intense, il nous faut anticiper un risque de puissants phénomènes pluvio-orageux méditerranéens qui pourraient arriver dès septembre/octobre et dont les conséquences pourraient être aggravées par la sécheresse des sols.

Je vous demande, dès cette fin août 2023, de vérifier la bonne préparation de votre collectivité face à ces risques et, en tant que de besoin, de prendre toutes les dispositions utiles (actualisation du PCS, exercice, communication) pour que nous soyons collectivement prêts pour la mi-septembre.

Il apparaît également essentiel, devant la récurrence des événements météorologiques hors normes et compte tenu du contexte de réchauffement climatique, en particulier sur la zone méditerranéenne, de sensibiliser les citoyens à ces phénomènes soudains et violents, afin que chacun s'approprie les bons comportements, les consignes à respecter et développe sa culture du risque.

.../...

A cet effet, vous trouverez les supports de communication (affiches, plaquettes, vidéos) mis à disposition par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le site internet <https://www.ecologie.gouv.fr/prevention-des-inondations>. L'affiche spécifique aux bons comportements est jointe au présent courrier.

Je vous invite, sur la base de tous ces documents, à procéder à la plus large sensibilisation possible de vos administrés.

L'information préventive et la sécurité des personnes relèvent de votre responsabilité. Depuis le début de l'année, j'ai mis en œuvre une politique active d'appui aux communes pour vous accompagner dans la mise à jour et la vérification du caractère opérationnel de vos documents : DICRIM, plan communal de sauvegarde (PCS), etc. Le service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC) peut être utilement sollicité pour vous accompagner dans l'élaboration, l'actualisation de ces documents, mais également pour vous aider à développer, dans vos équipes, une véritable culture de la gestion de crise.

Je vous rappelle que vous disposez des outils d'anticipation spécifiques suivants : Météo-France pour les phénomènes atmosphériques et Vigicrues pour les inondations (disponibles sur internet et applications). Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait, je vous invite fortement à vous abonner au service d'avertissement des pluies intenses (APIC et Vigicrues Flash).

Mes services se tiennent à votre disposition pour tous compléments d'information que vous souhaiteriez obtenir, à l'adresse suivante :

pref-defense-protection-civile@pyrenees-orientales.gouv.fr



Rodrigue FURCY